

Avignon, le 13/09/2023

## **COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSAL DE VAUCLUSE DU 13/09/2023**

Cette réunion de la Formation Spécialisée de rentrée nous a permis de souhaiter la bienvenue à Annick OTTAVI en tant que nouvelle assistante de prévention en remplacement de Caroline Courageux que nous remercions pour tout le travail accompli. Nous en avons profité pour rappeler l'importance pour elle d'être soutenue sans réserve par les équipes de la Direction.

Nous sommes en septembre, il était donc temps de pouvoir découvrir le contenu de la note d'orientation annuelle des Formations spécialisées du CSAL pour 2023...

Outre les sujets récurrents comme le traitement de l'amiante, on y trouve de nouvelles approches sur des sujets comme la prévention des risques psychosociaux (RPS) à travers la proposition de stage de secourisme en santé mentale (on est curieux d'en connaître le contenu et les objectifs...) ou de l'organisation du télétravail.

Et maintenant, au boulot, il reste royalement trois mois pour la mettre en œuvre...

Dans cette note, il est aussi question du règlement intérieur... que nous attendons depuis l'activation des CSAL-Formation Spécialisées, soit le 1<sup>er</sup> janvier de cette année (cf liminaire) ; aux dernières nouvelles, nous devrions pouvoir le valider au niveau local avant la fin de l'année (2023 ?).

### **BUDGET 2022-2023**

Nous avons également abordé le budget avec le bilan 2022 et la réalisation du budget 2023.

Le bilan 2022 n'appelant pas de remarques nous sommes passés rapidement au budget 2023.

Désormais, le budget « hygiène et sécurité » se compose de trois parties : une part pour le fonctionnement classique (dépense de fonctionnement, petits travaux, achat de petits matériels comme les défibrillateurs ou des fontaines à eau, etc....) l'autre part pour les dépenses de formation, (comme les stages secourisme, risque routier ou gestion du stress, etc...) et enfin le troisième volet qui est à la main de la Formation Spécialisée ministérielle et qui est là pour des campagnes nationales ou bien pour des projets spécifiques proposés par des directions locales.

Il y a fongibilité entre les 2 premiers volets : on peut reverser du budget fonctionnement pour faire plus de formations ou inversement.

La somme allouée à la première part de ce budget a permis d'acter des dépenses supplémentaires en matière de formation (pour Solidaires, c'est l'essence même de la prévention au travail) : session supplémentaire en premiers secours, droit à la déconnexion, addiction au travail.

Nous avons à nouveau proposé de recourir au « forum théâtre » qui avait reçu un bon accueil de la part des collègues (c'était avant la COVID...). Il s'agit d'une troupe d'acteurs spécialisés dans les risques psycho sociaux au travail qui propose une journée de sensibilisation au travers de scénettes

reprenant des cas rencontrés dans la vraie vie professionnelle, le tout avec une participation active des agents et l'intervention d'un psychologue. La Direction en a retenu le principe pour l'année prochaine (ou fin d'année si disponibilité).

Des devis pour installer des moustiquaires au SGC de Monteux et pour améliorer l'éclairage ont été proposés. Devant l'importance de leur montant, un 2ème devis a été demandé pour chacune des dépenses.

L'achat d' »escape chair » (chaises spéciales pour évacuer rapidement les personnels en situation de handicap ou PMR) et de lits de camp supplémentaires (pour des cas de malaise par exemple) a été validé. Les devis pour l'éclairage des voies extérieures du CFP d'Orange sont validés.

Enfin, du matériel pour les services d'APRDV doit être testé avant d'être généralisé (appareils téléphoniques, casques audio, etc...). Sur ce dernier point, le DDFIP nous a informé qu'il avait demandé des préconisations nationales quant au choix des matériels et des équipements audio.

## **FICHES DE SIGNALEMENT- REGISTRE SST- ACCIDENTS DE SERVICE**

Le registre santé sécurité au travail a été annoté à Carpentras à propos d'infiltrations dans plusieurs bureaux. Problèmes récurrents auxquels le propriétaire privé ne fait guère face. Il a été décidé de faire un constat d'huissier afin d'enclencher une procédure contraignante.

Nous avons demandé si une réflexion plus globale était engagée quant à l'éventuel déménagement du CFP lié à la question de l'installation au 01/09/2024 du centre de contact des professionnels au hameau de Serres. Réponse : réflexion il y a, mais point de décision à ce stade.

Sur le sujet du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), les problèmes rencontrés pour faire face aux missions qui nous sont confiées sont légions. Les réponses figurant au PAP (Plan Annuel de Prévention) sont souvent les mêmes :

- priorisation des tâches : ce à quoi nous avons répondu que priorisation implique qu'un jour, les services en difficulté auront le temps de faire les tâches moins prioritaires, ce qui semble de plus en plus aléatoire...

- Recours aux EDR (Equipe Départementale de Renfort) : une des bonnes blagues du jour vu que les heures de ce service sont comptées...

- Nous avons à nouveau évoqué l'importance du tutorat et de la formation en interne, sources importantes du transfert des connaissances. Sur ce point, le Directeur a répondu qu'il était très compliqué de mettre en place un « statut » du tutorat.

Concernant les fiches de signalement : on retrouve les tristement classiques fiches sur les insultes et autres menaces que nos collègues en charge de l'accueil subissent de plus en plus. Sur ce point, la réaction de la Direction est rapide et bien rodée (lettre d'avertissement à l'utilisateur, soutien des agents). Par conséquent, nous renouvelons ici notre volonté que tous les agents concernés par ces menaces et insultes rédigent ces fiches de signalement de manière systématique.

En revanche, certaines fiches de signalement sont plus préoccupantes, car elles mettent en lumière les difficiles « relations » hiérarchiques qui commencent à apparaître ici ou là. Deux fiches se distinguent par la qualité des insultes, des menaces et du harcèlement diffus proférés et écrits par un chef de service... Ces dossiers sont en cours d'instruction à la Direction générale et nous les suivons avec la plus grande attention...

Concernant la réinstallation des agents sur un site après travaux, nous avons à nouveau demandé à pouvoir le visiter en amont des réouvertures, si possible avec un panel d'agents concernés (à défaut de pouvoir tous les faire venir). Proposition acceptée par le DDFIP.

En ce qui concerne les visites de services annuelles, celle du CFP d'Orange devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2023.

Enfin, nous n'avons pu que constater l'augmentation de la part des risques psycho-sociaux dans le DUERP qui représentent à eux seuls 45 % des risques au travail, soit 5 points de plus que l'année

passée... Gageons qu'il faudra plus que des stages sur la gestion du stress et autres stages « psy » pour y faire vraiment face !

## **QUESTIONS DIVERSES:**

Deux points « critiques » ont été abordés ici :

- la « magnifique » campagne GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers). Ce point a été mis à l'ordre du jour, à notre initiative, par l'intersyndicale. Et oui, c'est ballot, mais ce sujet, oh combien brûlant de cet été, ne figurait pas au menu de ce CSAL-FS...

Pas de surprise, les chiffres donnés par la Direction montrent l'ampleur des dégâts subis (explosion des e.contacts et de l'accueil physique dans les SDIF, les SIP (en plus des usagers de la campagne Impôt sur le revenu !) et les SIE, ainsi que le report d'autres tâches auxquelles le SDIF (principalement) devra bien s'attaquer tôt ou tard, le tout dans une restructuration complète de leurs applications informatiques, le transfert de missions et autres réjouissances.

Nous avons ajouté à ce triste tableau que d'autres services ont été impactés : les SGC qui ont reçu du monde en accueil physique sur ces sujets (satanés usagers qui ne lisent pas les panonceaux scotchés à l'entrée!!) - nous en avons profité pour relayer le malaise qui commence à monter dans certains SGC, que ce soit pour des questions d'installation, de travaux, ou du nombre d'agents affectés dans ces services - et au SPF qui a reçu un nombre non négligeable d'appels téléphoniques (et oui, le F de SPF veut dire foncier...).

Le DDFIP nous a informé que la Direction Générale a bien compris son erreur et l'impact de cette campagne digne de Waterloo, et se prépare à faire un « retex » (retour d'expérience), incluant des visites de services. A suivre si quelqu'un de la Délégation régionale venait à faire un tour en DDFIP de Vaucluse...

- L'autre point, non inscrit à l'ordre du jour, est dû à la magnifique note du DDFIP adressée aux chefs de service. Cette missive a pour but de remettre de l'ordre (si, si!) dans la façon d'accorder les jours de télétravail. Cette initiative purement locale, contre laquelle nous avons rappelé qu'elle faisait fi du protocole national, lui-même en cours de validation, bafoue allègrement les principes de base.

Ainsi, les « jusqu'à trois jours de télétravail, avec une recommandation de deux en général (hors télétravail pour raison médicale) » sont devenus trois jours obligatoires en présentiel ! Ajoutez à cela l'interdiction d'accorder un jour de télétravail aux congés (ce qui envoie le signal que les agents se la coulent douce) et la quasi fin de la demi-journée de télétravail (parce que les vilains agents en profitent pour se faire du crédit horaire sur la demi-journée en présentiel...).

De deux choses l'une : soit il s'agit d'une manière très locale d'améliorer les risques psychosociaux (à la hausse !), soit c'est une manière, tout aussi locale, de vérifier la bonne application des stages de gestion du stress ou d'accompagnement du changement...

Dans tous les cas, le résultat est le même : colère et incompréhension dans les services !

Face à toutes nos remarques, le DDFIP a concédé que cette note n'est que « propositionnelle » et qu'elle fera l'objet d'une clause de revoyure dans six mois...

Message aux chefs de service, comme aux agents : le DDFIP vous informe que cette note n'est pas contraignante ! A bon entendeur...

Point travaux : vaste sujet !

Concernant Cavaillon, la phase 1 est terminée. Tous les appels d'offre de la phase 2 ont été remplis ! Pour la partie réservée au futur PCRP « agrandi », les travaux seront terminés début 2024 au plus tard.

Concernant Apt, la procédure d'appel d'offre est terminée. Les travaux devraient être achevés à la fin de l'année (nous avouons notre scepticisme sur cette date...).

Concernant Pertuis, certains problèmes sont résolus, d'autres sont en cours de résolution... La leçon des difficultés rencontrées lors de la création des SGC de Vaison et de Monteux n'a visiblement pas été apprise...

Concernant la Cité Administrative, le retard se porte bien, merci pour lui ! Sur ce point, la deuxième bonne blague du jour vient du matériau qui semble se glisser en douce dans une partie des futurs locaux du SIE. Ce matériau qui fera rêver les nostalgiques des années 70, c'est la MOQUETTE !

Puisque la fumer est interdit par la Loi, il semblerait que l'entreprise en charge de la réfection des sols de certaines parties de la Cité ait décidé d'en mettre partout...

La DDFIP, tout aussi prise au dépourvu que nous sur ce sujet, nous a informé qu'elle n'avait pas voix au chapitre sur le choix des revêtements (tout comme les autres administrations présentes et à venir de la Cité). Toutefois, elle va faire pression pour que la moquette ne gagne pas plus de terrain (pour des raisons évidentes de coût d'entretien, pour seul exemple).

A suivre...

Vos élus qui ont siégé à cette Formation Spécialisée :

**Stella PAULET**

**Marc GUERARD**

**Arnaud BEAUJARD**

**Laurent DERBES**

**Benoît SAUTECOEUR**

**Laetitia LOURENCO**

**Déborah SOUBRAT**